This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

110. 1.
100.

600097074X

LETTRE

A M. DUPANLOUP

LETTRE

A M. DUPANLOUP

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

A PROPOS DE SA PASTORALE

Au Clergé et aux Fidèles de son diocèse

A L'OCCASION DES FÊTES DE ROME

Et pour leur annoncer le futur Concile œcuménique

PAR

L'ABBÉ GUETTÉE

BODLEIANA BIBLIOTHECA

PARIS

LEBIGRE-DUQUESNE FRÈRES, ÉDITEURS

RUE HAUTEFEUILLE, 16

—

1868

110. l. 100.

BODLEIANA · BIBLIOTHECA

A M. DUPANLOUP

ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

I

MONSEIGNEUR,

Vous vous êtes hâté, *en mettant le pied sur le sol de la France, d'ouvrir votre âme* au clergé et aux fidèles de votre diocèse. Déjà ils savaient combien votre cœur est tendre, mais vous teniez à leur dire combien il a été ému des grandes choses que vous avez vues à Rome, et vous n'avez pas voulu attendre votre retour pour partager avec eux votre joie.

Je reconnais là, Monseigneur, votre zèle pastoral, et l'effet de cette haute vertu qui, depuis quelque temps, vous a rendu si célèbre, surtout à Paris. Un bon pasteur aime, en effet, à partager son bonheur avec ses chères brebis, et si parfois une cruelle absence le sépare d'elles, son cœur ne les quitte pas pour cela, et il ne peut attendre son retour avant

d'épancher dans leur sein les doux sentiments que son âme éprouve. Vous racontez donc au clergé et aux fidèles de votre diocèse ce qui vous a frappé dans les fêtes de Rome. Mais vous commencez par leur avouer qu'*un simple désir* du Pape vous a fait quitter votre diocèse pour y assister.

A ce sujet, permettez-moi de vous dire, Monseigneur, que ce désir ne pouvait être une raison légitime de violer deux lois à la fois : la loi ecclésiastique qui vous oblige à la résidence, et la loi civile qui vous défend d'aller à Rome avant d'en avoir obtenu l'autorisation en bonne et due forme.

Je sais, Monseigneur, que, dans l'Eglise romaine actuelle, on ne se soucie ni des canons, ni des lois civiles, dès que le Pape énonce un simple désir ; à plus forte raison, lorsqu'il s'élève, en vertu de l'autorité suprême qu'on lui attribue, au-dessus des canons, des lois, et même des constitutions fondamentales des Etats. Mais on peut toujours rappeler qu'autrefois il n'en était pas ainsi, et prendre en flagrant délit d'innovation cette Eglise qui se prétend *immuable*, malgré ses changements continuels.

Depuis le neuvième siècle, il y eut, dans l'Eglise romaine, des flatteurs de la papauté qui soutinrent les théories actuelles ; mais ce n'est pas, sans doute, à un évêque comme vous, Monseigneur, que l'on pourrait apprendre que l'ultramontanisme, comme *système théologique*, ne remonte qu'à Bellarmin, et qu'aujourd'hui Bellarmin est un ultramontain bien arriéré, à cause de toutes les conditions qu'il voulait mettre à l'exercice de l'infaillibilité papale. Les ultramontains modernes ont tiré toutes les conséquences des principes que la papauté a émis, en se constituant au neuvième siècle. Ces principes ont été niés, discutés, modifiés, expliqués, dans les écoles théologiques du moyen âge ; mais il en est un surtout que la papauté tenait à faire accepter, et qui l'a été dans tout l'Occident : c'est qu'elle est le *centre de la catholicité*, et qu'elle l'est *de droit divin*. Une fois cette erreur admise comme une vérité, l'ultramontanisme moderne devait en découler. En effet, comment concevoir que le centre de l'E-

glise puisse être dans l'erreur un seul instant? Comment supposer que l'on puisse être en opposition avec le centre de l'Église et appartenir en même temps à l'Eglise? Autant vaudrait dire qu'un cercle peut exister sans un centre, ou qu'un point d'une circonférence peut exister sans relation avec le centre de cette circonférence. Dès que la papauté est le centre divin de l'Eglise, il faut absolument, sous peine de ne plus appartenir à l'Eglise, lui être uni; or, comme on ne peut s'unir avec l'erreur, l'union étant nécessaire, il est nécessaire aussi que la papauté ne puisse errer. C'est ainsi que l'*infaillibilité* de la papauté est la conséquence directe, logique, de ce principe constitutif de cette papauté : qu'elle est le centre de l'Eglise *de droit divin*. Quant à la distinction que l'on a voulu faire entre la papauté et les Papes, elle a eu le sort qu'elle méritait. Qu'est-ce qu'une papauté sans ceux qui la *personnifient?* Peut-elle exister un instant sans Pape? N'existe-t-elle pas à la condition qu'un Pape existe? Existerait-elle sans Pape? La papauté en elle-même n'est qu'une *abstraction* et non pas une *institution*. Voilà pourquoi la distinction, si chère aux gallicans, de la papauté distincte du Pape, est aujourd'hui abandonnée. Soutenir que l'on peut être uni à la papauté en condamnant les Papes et en étant condamné par eux, c'est une opinion tellement excentrique que l'on ne peut pas supposer qu'elle soit acceptée sincèrement et de bonne foi par un homme de bon sens.

Ainsi, Monseigneur, vous avez été parfaitement logique en prenant un simple désir du Pape pour un ordre devant lequel toutes les lois devaient fléchir ; je me contente de remarquer ce fait : qu'il y a peu de temps, la théorie ultramontaine n'avait pas encore atteint, surtout en France, un développement aussi complet, et que l'on croyait encore, très-illogiquement, j'en conviens, que les canons et les lois étaient faits pour le Pape comme pour les autres.

C'était un reste de cette vieille doctrine *catholique* à laquelle la France a été plus fidèle que les autres nations occidentales, et contre laquelle la plupart des évêques français

réagissent aujourd'hui avec d'autant plus d'énergie qu'elle a été défendue plus longtemps sous le nom de *gallicanisme*.

Aujourd'hui un gallican n'est plus *possible*. Les choses en sont arrivées à un point qu'il est nécessaire d'être *papiste* au suprême degré, ou de renoncer absolument au Pape. Les positions sont devenues plus claires, grâce aux entreprises de la papauté, soutenue de l'accord unanime de l'épiscopat romain.

Quant à moi, Monseigneur, j'aime que les positions soient nettes et déterminées. Aussi n'ai-je pas la moindre envie de blâmer les sentiments que vous témoignez à l'égard du Pape et de son autorité. Vous eussiez fait plus d'ultramontanisme encore, et vous eussiez dépassé M. Louis Veuillot, que je ne songerais même pas à vous le reprocher. Seulement, j'ai saisi, à travers vos phrases éloquentes, quelques doctrines *historiques* qui m'ont paru fausses, et c'est là-dessus uniquement que je veux vous adresser, Monseigneur, mes humbles observations. Vous pouvez être *papiste* autant que cela pourra vous convenir, je n'en disconviens pas; mais lorsque vous voulez rendre l'histoire papiste malgré elle, vous devez comprendre que les amis de la vérité historique réclament en sa faveur. De même aussi vous avez tiré, de faits faux, certaines conséquences; elles ne peuvent être vraies, si les faits sur lesquels elles reposent ne le sont pas. Vous ne pourrez pas trouver mauvais que je le fasse remarquer.

Je n'ai pas, Monseigneur, la prétention de vous donner une leçon d'histoire, de théologie ou de logique. Certes, Mon Humilité ne peut atteindre jusqu'à Votre Grandeur. Mais le plus petit a une intelligence comme vous, Monseigneur, il *a droit* comme vous à la vérité; il a *le devoir* de la rechercher; et, s'il croit l'avoir trouvée, le devoir de la faire connaître. Si le bon grain qu'il sème tombe sur un rocher aride ou au milieu des épines, il peut tomber aussi dans une bonne terre. Quoi qu'il arrive, il sème, comme c'est son devoir; c'est à l'Agriculteur souverain qu'il appartient de féconder la semence et de la faire fructifier.

Ce que je dis à vous, Monseigneur, je ne le dis pas pour vous seulement. Je m'adresse à vous, parce que vous avez élevé la voix. Ce que je réponds, je le jette au Vent divin qui souffle où il veut.

II

Vous dites d'abord, Monseigneur, que les cinq cents évêques réunis autour de Pie IX ont offert le *spectacle visible* et vivant de la *catholicité* et de l'*unité* de l'Eglise.

Je ne puis être de votre avis. J'ai appris, en effet, des Pères de l'Eglise que la *catholicité* et l'*unité* de l'Eglise supposent la *perpétuité* dans une doctrine *commune* à l'Eglise *entière de tous les temps*. Je sais que, dans l'Eglise romaine actuelle, on propage une autre notion de *catholicité* et d'*unité*, mais il est toujours utile de rappeler, quand ce ne serait qu'à titre de curiosité historique, une autre notion qui était admise, il n'y a pas encore très-longtemps, dans l'Eglise romaine elle-même.

L'Eglise est *une*, dit-on aujourd'hui, parce que tous les évêques sont unis au Pape, et que les fidèles, par les évêques, lui sont également unis.

Autrefois, on disait: L'Eglise est *une*, parce que, à chaque instant de son existence séculaire, elle a confessé *la même doctrine*, et qu'ainsi tous les siècles sont unis les uns aux autres, et qu'ils le sont tous en Jésus-Christ. On ne mentionne pas le Pape dans les ouvrages des Pères de l'Eglise lorsqu'il est question d'*unité;* et l'on n'y mentionne même les évêques qu'à titre d'échos fidèles de la foi permanente et d'organes de leurs Eglises respectives dans l'attestation de leur foi.

La notion de *catholicité*, dans les mêmes ouvrages, tenait essentiellement à celle d'*unité*, et ne signifiait que le témoignage *permanent* de *toutes* les Eglises en faveur de la

doctrine révélée. *Permanence* et *unanimité*, voilà ce que signifiaient, pour les Pères de l'Eglise : *catholicité* et *unité*. Pour vous, Monseigneur, ces mots signifient union extérieure des évêques romains avec l'évêque de Rome, appelé *Pape*.

Ce simple rapprochement suffit pour établir la différence qui existe entre l'ancienne notion et la nouvelle.

Comme je suis pour l'ancienne, vous comprendrez, Monseigneur, que la réunion de cinq cents évêques romains autour du Pape ne peut être pour moi et pour ceux qui, comme moi, sont restés fidèles à la vieille doctrine, le *spectacle visible* de la *catholicité* et de l'*unité* de l'Eglise. En prononçant ce mot Eglise, vous parlez, Monseigneur, d'une manière générale, ce qui prouve, comme on n'en peut douter, que vous ne voyez l'Eglise que dans l'Eglise soumise au Pape. Or, Monseigneur, cette notion de l'Eglise est aussi très-moderne. Permettez-moi de rappeler l'ancienne.

J'ai cherché, dans les ouvrages des Pères, la vraie notion de l'Eglise, et je n'ai trouvé nulle part qu'il y fût question du Pape. La vraie Eglise, selon ces vieux théologiens, est celle qui a conservé la vraie doctrine, sans changement, sans retranchement ni addition ; qui a conservé le ministère apostolique sans interruption depuis les apôtres.

Quant à la soumission au Pape, comme condition *sine quâ non* pour appartenir à l'Eglise, je n'ai trouvé un mot de cela ni dans les ouvrages des Pères ni dans les Actes des conciles œcuméniques des huit premiers siècles chrétiens. J'ajouterai que l'on n'y mentionne même pas le Pape, et que si, par occasion, on s'occupe de l'évêque de Rome, c'est pour en parler comme de tout autre évêque, pour l'approuver ou pour le condamner, selon ce qu'il avait fait de bien ou de mal.

D'après cette vieille notion de l'Eglise, on serait amené à émettre, Monseigneur, touchant l'Eglise romaine, une opinion diamétralement opposée à la vôtre, et à dire que, non-seulement l'Eglise romaine n'est pas l'*Eglise*, mais qu'elle ne fait plus partie de la vraie Eglise.

En effet, elle n'a pas conservé intacte l'ancienne doctrine. Je pourrais vous en donner *cent* preuves *de fait*. Une seule suffira pour le moment : le nouveau dogme du 8 décembre 1854, qui, la veille, n'était encore qu'*une opinion*, même dans l'Eglise romaine, et qui ne fut qu'*opinion réprouvée* par la plupart des théologiens romains, depuis le onzième siècle jusqu'au dix-septième. Du neuvième siècle au dix-neuvième, l'Eglise romaine a continuellement innové, soit par retranchement, soit par addition, ou par des systèmes soi-disant explicatifs du dogme; elle n'a donc plus le premier caractère de l'Eglise, celui de la perpétuité dans la même doctrine.

A-t-elle conservé la perpétuité du ministère? Dans certaines Eglises, oui; dans d'autres, non. D'où viennent, Monseigneur, ces évêques orientaux qui étaient avec vous autour du Pape? Sur quels siéges ont-ils été placés? Sur des siéges occupés par les légitimes successeurs des apôtres qui ont conservé, eux, le ministère apostolique? Par qui y ont-ils été placés? Par les Papes qui, depuis Innocent III, ont osé élever autel contre autel, et installer des *intrus* dans des Eglises d'origine apostolique qui avaient conservé le ministère apostolique.

Même en Occident, Monseigneur, toutes les chaires épiscopales sont-elles légitimes? Le Pape a-t-il eu le droit d'enlever aux vieux évêques de France, par exemple, les chaires sur lesquelles ils étaient assis? Les nouveaux évêques étaient-ils légitimes, alors que les anciens soutenaient leurs droits? Les successeurs d'évêques illégitimes peuvent-ils se flatter d'avoir conservé, dans toute son intégrité, la succession du ministère apostolique?

Ce sont là des questions graves, Monseigneur; et si l'on cherche à les étouffer sous l'indifférence de la masse des soi-disant fidèles, elles n'en sont pas moins de terribles problèmes pour les vrais croyants.

Vous vous appelez fièrement l'*Eglise*, Monseigneur, parce que vous êtes cinq cents avec le Pape. Mais ceux qui ont appris dans les sources pures de la foi ce que c'est que l'Eglise

de Jésus-Christ, vous répondent : Non, vous n'êtes pas l'Eglise, et vous n'appartenez pas à la vraie Eglise.

III

- L'annonce du concile, dit œcuménique, a été pour vous, Monseigneur, un fait *capital* et qui vous *a fait tressaillir d'espérance*. Pourquoi? Je ne le comprends pas; mais, sans doute, vous nous le direz.

Avant de donner vos explications, vous embouchez la trompette de l'enthousiasme pour annoncer que vous avez voulu vous rendre cette année à Rome pour faire partie d'une *réunion nouvelle de l'épiscopat autour de la chaire apostolique*. Mais, Monseigneur, l'épiscopat romain réuni autour de la chaire apostolique, n'est-ce pas ce que, dans l'Église romaine, on appelle concile œcuménique? Puisque ce concile a eu lieu cette année à l'occasion du centenaire de saint Pierre, que voulez-vous de plus? Il y a cinq ans, comme vous le dites, une réunion analogue a eu lieu à Rome. Vous nous apprenez même qu'elle a donné à Pie IX beaucoup de *consolation et de force*, et *au monde chrétien*, beaucoup *d'édification et de joie*. En effet, l'Encyclique et le *Syllabus* y avaient été préparés. Voilà donc deux *conciles œcuméniques* en cinq ans. Ajoutez-y celui de 1854 qui donna son adhésion au prétendu dogme de l'Immaculée conception; vous aurez ainsi *trois* conciles œcuméniques en douze ans. C'est beaucoup, Monseigneur. Pie IX vous en a promis un quatrième pour le 8 décembre 1868. Pourquoi trouvez-vous ce fait *capital?* Pourquoi cette promesse vous fait-elle *tressaillir d'espérance?*

Qu'espérez-vous donc, Monseigneur? Espérez-vous que le pape remettra son autorité suprême entre les mains de l'épiscopat et que, en votre qualité d'évêque, vous en aurez une petite part? Je ne puis le croire, puisque vous admettez

comme *divine* et *inaliénable* l'autorité suprême de celui que vous nommez le *chef de l'Église*. Espérez-vous que vous pourrez donner de bons conseils au pape et qu'il en profitera? Je n'ose le penser, puisque vous regardez le pape comme infaillible et que vous n'avez sans doute pas plus de prétention à cette haute prérogative qu'à l'impeccabilité. En effet, comment un évêque, faillible et investi d'une juridiction déléguée par le pape, pourrait-il avoir la singulière pensée que ses conseils puissent être utiles à celui que Dieu a investi d'une autorité universelle et infaillible?

Espérez-vous que les souverains et les peuples se soumettront mieux à une réunion d'évêques, délégués du pape, qu'au pape lui-même qui est la source de leur juridiction et des prérogatives qu'il leur permettra d'exercer? Je ne comprendrais pas que vous pussiez avoir une telle idée puisque, comme les pieux journaux organes de Rome l'ont déjà dit, le concile n'aura d'autorité que par le pape et dans la mesure que le pape jugera à propos. Son autorité sera donc celle du pape. Or, pourquoi cette autorité aurait-elle plus de puissance en passant par les évêques?

Du reste, dans les trois réunions ci-dessus mentionnées, l'autorité du pape a passé par les évêques jusqu'aux souverains et aux peuples. En a-t-elle été plus respectée? Je lis avec attention les Lettres Pastorales et les articles des journaux autorisés : qu'y ai-je vu? Des plaintes déchirantes sur l'incrédulité qui gagne chaque jour du terrain dans les pays *romains;* des diatribes continuelles contre les gouvernements qui se laissent envahir par le libéralisme et la franc-maçonnerie. Ce sont les thèmes ordinaires des pièces qui émanent de Rome, de l'épiscopat et de leurs journaux.

Espérez-vous que ces maux disparaîtront devant les décrets du concile œcuménique de 1868? Pourquoi alors n'ont-ils pas disparu devant les trois dernières réunions? Serait-ce parce qu'elles n'ont pas eu le titre de *conciles œcuméniques?*

Ce serait alors sur ce titre que reposeraient vos espé-

rances. Mais ce titre n'est-il pas un simple mot? Ce mot empêchera-t-il que la réunion épiscopale de 1868 ne soit faite par le pape, sous l'autorité et l'inspiration du pape, soumise à la sanction du pape; qu'elle ne soit, par conséquent, comme celles qui l'ont précédée depuis 1854, qu'une manifestation de l'autorité papale, au moyen des évêques, simples vicaires et délégués du pape?

Mais je devance, sans doute, vos explications, par mes questions indiscrètes. Il était juste qu'avant de les donner, vous fissiez un tableau pompeux des fêtes où vous avez aperçu *les évêques de tout l'univers*. Votre œil a été complaisant, Monseigneur, s'il vous les a fait voir tous. Il existe, de par le monde, une Église qui possède des évêques en grand nombre, lesquels descendent en droite ligne des apôtres. Vous n'avez pu voir aucun de ces évêques aux fêtes de Rome. Ce sont des *schismatiques*, dites-vous. C'est là la question, Monseigneur : le sont-ils, ou l'êtes-vous vous-même avec ceux que vous avez vus à Rome, y compris le pape? Vous ne pourrez comprendre, probablement, que je vienne déranger l'harmonie de vos phrases triomphantes par une observation de ce genre; mais, Monseigneur, je suis ainsi fait. Les belles phrases n'ont jamais pu me causer le moindre enthousiasme, et, en lisant les bonnes ou les mauvaises phrases, je me fais à chaque mot cette question : Est-ce vrai? Je ne suis point étonné qu'un évêque, aux allures si décidées, et qui est l'un de nos quarante Immortels, décrive bien les processions, les illuminations, les décorations, les cérémonies, les pompes de Rome; je ne suis point étonné non plus qu'il ait été ravi de voir *monter vers le ciel* Germaine Cousin, *pauvre fille de nos campagnes, fleur du ciel épanouie sous le soleil de la France;* d'entendre les fanfares des *trompettes sacrées*, les cloches et le canon du fort Saint-Ange. Tout cela n'est point à dédaigner et produit son effet. Je consens, même, Monseigneur, que vous preniez en pitié les fêtes de Paris qui avaient la prétention de faire concurrence à celles de Rome.

Mais je me demande avec un prosaïsme désespérant : Que prouvent les processions, les trompettes, les cloches, les canons, les lampions et même les feux de Bengale en faveur de l'autorité papale, que tout ce bruit et ces lumières étaient appelés à mettre en relief?

On dirait, Monseigneur, que vous avez pensé vous-même que toutes ces *preuves* n'étaient pas très-solides, car vous avez soin de les encadrer dans une légende fameuse : « *Tu es Pierre*, » etc., et vous en faites un commentaire grandiose que j'ai lu avec patience et attention. Que de grandes phrases, Monseigneur, ce texte vous a inspirées ! Mais, je vous en demande pardon, votre éloquence ne m'a point subjugué. En vous lisant, je me disais : Où sont donc les deux cents millions de Romains dont nous parle l'éloquent évêque académicien et dont il est si fier? Sur quoi se fonde-t-il donc pour donner aux paroles de Jésus-Christ : *Tu es Pierre*, etc., de si pompeuses interprétations? Comment se fait-il qu'il n'ait pas songé à comprendre ce texte avant de l'entourer de tant d'illustrations? Pauvre saint Pierre! il ne se doutait pas que son nom servirait à abriter tant d'ambitieuses prérogatives pour les évêques de Rome! Lui qui n'a reconnu qu'une *seule pierre*, Jésus-Christ, comme base de l'Église; lui qui ne se considérait que comme un simple collègue des autres évêques, que dirait-il aujourd'hui, s'il revenait en ce monde, en voyant un évêque qui, à cause de lui et par l'héritage qu'il prétend en avoir reçu, se dit le maître de tous les évêques et le chef de toute l'Église? Que diraient tous les Pères de l'Église en entendant les évêques romains actuels enseigner que *cette Pierre*, qui à leurs yeux était Jésus-Christ, n'est autre que l'apôtre Simon, surnommé *Cephas;* et mieux encore, l'évêque de Rome!!!

Lisez les Pères de l'Église, Monseigneur, et vous apprendrez que *la Pierre* dont Jésus-Christ a parlé n'était autre que *sa Divinité*, véritable base de l'Église que les apôtres avaient confessée; vous y apprendrez encore que l'apôtre Pierre fut l'*égal* de ses collègues *en pouvoir et en honneur;* vous y ap-

prendrez que le premier évêque de Rome ne fut autre que *Linus* dont les papes actuels sont les successeurs; qu'ainsi, alors même que saint Pierre eût possédé des prérogatives, *transmissibles par héritage,* il ne s'ensuivrait pas que les évêques de Rome en eussent hérité.

Vous aurez donc beau, Monseigneur, répéter le texte : *Tu es Pierre*, etc., le sens n'en sera pas changé pour cela. Vous vous glorifiez d'être *catholique;* donc, vous devez interpréter l'Écriture par la tradition. Pourquoi foulez-vous donc aux pieds la tradition pour trouver dans l'Écriture des textes favorables aux prétentions papales? Vous reprochez aux protestants d'interpréter l'Écriture sans tenir compte des Pères et des conciles. Pourquoi les imitez-vous?

Telles sont, Monseigneur, les pensées qui surgissaient dans mon esprit en lisant votre commentaire du texte : *Tu es Pierre*, etc. Vous comprendrez donc que votre éloquence n'ait pas produit beaucoup d'effet sur mon esprit. Sous vos expressions pompeuses je cherchais la vérité et, ne la trouvant pas, je ne les considérais que comme de vains oripeaux destinés à voiler le squelette hideux de l'erreur.

IV

Vous arrivez enfin au concile. Voyons ce que vous allez nous en apprendre.

Vous demandez, Monseigneur, si le concile projeté aura pour mission de *présider à l'enfantement d'un monde nouveau?*

Vous ne répondez pas et vous vous contentez de dire que, vu les grands biens que les anciens conciles ont produits, et le grand âge du pape qui projette celui de 1868, il doit y avoir là *une illumination supérieure.* « Il y a là, ajoutez-vous, une vue des choses, un courage, une espérance qui, manifestement, viennent d'en haut, et que Dieu bénira. » Enfin

vous pensez que c'est à Dieu, *qui inspire le pape,* qu'il faut attribuer le projet du futur concile.

Ceci, Monseigneur, demanderait à être démontré plus clairement. On a bientôt fait parler Dieu. Votre Grandeur sait que, chaque jour, une foule de gens, qui n'ont pas le sens commun, se permettent sans façon de considérer leurs opinions comme autant de révélations, et les attribuent à Dieu, qui, comme de raison, s'est bien gardé de les endosser.

Il se pourrait bien, Monseigneur, que vous eussiez agi comme ces niais de journaux pieux qui prétendent voir la main de Dieu partout où les gens sensés ne peuvent apercevoir que du fanatisme et des sottises. Sur quelles preuves, en effet, vous appuyez-vous pour attribuer à Dieu le projet du futur concile, prétendu œcuménique? Je relis votre alinéa, et voilà tout ce que j'y trouve : 1° il y a de grands obstacles à la tenue de ce concile; 2° le pape est presque octogénaire; 3° malgré cela, il veut tenir un concile l'année prochaine.

Les obstacles sont-ils si grands qu'une réunion d'évêques ne puisse, sans intervention divine, avoir lieu à Rome l'année prochaine aussi bien que cette année?

Je ne pense pas. Supposons, sans parler politique, que certaines gens aient sur Rome des projets qui ne plaisent pas au pape; n'en est-il pas d'autres, et en grand nombre, qui sont prêts à soutenir les projets qui lui plaisent? Je ne parle, Monseigneur, que sous forme d'hypothèse et sans me mêler de politique. Eh bien, je dis que, s'il en est ainsi, je ne pourrai rien voir de miraculeux dans le cas où les obstacles au concile seraient surmontés.

Le pape est vieux, c'est vrai; mais il pourrait encore vivre longtemps sans miracle. Les journaux nous parlent souvent de centenaires qui n'ont été ni si bien nourris ni si bien soignés que lui.

De là, je conclus que, sans inspiration, sans illumination supérieure, Pie IX a bien pu projeter de réunir de nouveau à Rome ses évêques, comme il l'a déjà fait plusieurs fois. Que cette réunion ait le titre de concile œcuménique ou tout

autre, peu importe, ce semble? L'étiquette ne change poin la nature de la marchandise. Il n'est pas plus difficile de convoquer des évêques pour une réunion intitulée *concile œcuménique* que pour une autre décorée d'un titre différent.

Je crois donc, Monseigneur, que les preuves sur lesquelles vous vous êtes appuyé pour proclamer Pie IX inspiré de Dieu et regarder le projet du futur concile comme venant de Dieu, ne sont pas très-solides, et que Votre Grandeur s'est trop hâtée de faire parler Dieu quand il n'a pas parlé. Ne savez-vous pas, Monseigneur, que les faux prophètes en agissaient ainsi? C'est la sainte Écriture qui nous l'apprend. Prenez donc garde de mériter d'être classé parmi les faux prophètes. Vous savez comment Notre-Seigneur Jésus-Christ a caractérisé ces messieurs. Je serais désolé d'être obligé de vous appliquer ses paroles. Alors, Monseigneur, ne faites pas comme eux; prenez un peu plus de précaution avant de mettre Dieu en scène. Il est défendu de *prendre son nom en vain;* or, ne transgressez-vous pas cette loi divine lorsque, sans preuves, vous vous permettez de lui attribuer un projet, qui peut vous être agréable, Monseigneur, mais qui n'en est pas plus divin pour cela.

« Qu'est-ce que les conciles œcuméniques? d'*où vient* (*sic*) leur grande autorité et leur suprême influence? »

D'abord, vous pouviez faire ces questions graves, Monseigneur, sans oublier que vous êtes l'un des *Quarante* de l'Académie française. Il fallait dire d'*où viennent;* la grammaire et l'Académie le veulent ainsi; mais : *aliquando bonus dormitat Homerus.*

Vous promettez *des notions nettes et précises* sur les deux questions que vous avez posées, afin que la religion et la foi de vos ouailles soient éclairées.

Voyons ces notions.

V

« Les conciles œcuméniques sont les assises solennelles de la catholicité, les assemblées générales *de l'Eglise enseignante.* »

Qu'est-ce que ce dernier mot, Monseigneur? l'avez-vous trouvé dans l'Écriture, dans les ouvrages des Pères ou dans les actes des conciles œcuméniques? Non. Vous ne l'avez même pas trouvé dans le *catéchisme romain* ou *du concile de Trente.* Où l'avez-vous donc pris? dans quelques petits catéchismes *modernes* qui n'ont aucune autorité doctrinale, même dans l'Église romaine. Comment se fait-il, Monseigneur, que vous, évêque, vous vous en soyez servi dans une *lettre pastorale,* c'est-à-dire dans un acte épiscopal où vous devez parler avec toute l'exactitude théologique?

Il n'y a qu'*une Eglise,* Monseigneur, et c'est cette Eglise *une* qui, selon l'enseignement des Pères et des conciles, composée des fidèles aussi bien que des évêques et des prêtres, a reçu la mission de conserver la saine doctrine enseignée par les apôtres. Les évêques ont le pouvoir d'*enseigner;* mais que peuvent-ils enseigner? leur propre doctrine? Non. Laquelle donc? celle *de l'Eglise,* c'est-à-dire celle qui a été confiée à l'Église et que l'Église a conservée. Donc, lorsque les évêques *enseignent,* ils ne doivent être que *les échos* de l'Église, société permanente qui ne meurt point et dans laquelle la saine doctrine se conserve comme *un héritage précieux.*

Vous avez donc manqué, Monseigneur, aux notions les plus simples, les plus élémentaires de *l'Eglise,* en disant, d'après quelques mauvais catéchismes modernes, que l'Église doit être scindée en deux : l'une *enseignée,* composée des fidèles, et l'autre *enseignante,* composée des évêques. C'est

surtout depuis que cette fausse doctrine a envahi l'Église romaine que le pape et les évêques se sont arrogé le droit d'enseigner, *en vertu de leur propre autorité*. N'ayant plus pour guide la *foi permanente* de leurs églises respectives, ils ne se sont plus considérés comme les simples *organes* de cette foi; alors ils ont fabriqué de nouvelles doctrines, ou bien ils ont adhéré aux erreurs que le pape a érigées en dogmes, *en vertu de sa propre autorité*. De là, une scission radicale s'est opérée dans l'Église romaine entre les fidèles, transformés en troupeau d'esclaves, et les évêques s'attribuant orgueilleusement le droit d'imposer des doctrines, de dominer les intelligences, de soumettre les esprits à leur parole, qu'ils appellent, d'une manière sacrilége, la parole de Dieu.

Voilà, Monseigneur, les horribles conséquences de cette mauvaise théologie qui a fait deux Églises, l'une *enseignante* et l'autre *enseignée*.

Ne croyez pas, Monseigneur, que je veuille rabaisser la dignité ou l'autorité des évêques. Oui, c'est à eux qu'il a été dit dans la personne des apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations. » Mais que devront-ils enseigner ? le Sauveur l'a ajouté : « Tout ce que je vous ai ordonné. » Ce ne sont donc pas leurs propres doctrines qu'ils doivent enseigner, mais bien la révélation divine. Or, où la trouveront-ils ? Dans leur esprit ? Non. Où donc ? dans *l'assistance permanente de Jésus-Christ lui-même :* « Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des temps. » Ce ne sont donc pas *comme évêques de telle ou telle époque* qu'ils ont le droit d'enseigner, mais comme *dépositaires d'une doctrine permanente*. Or, comment enseigneront-ils à titre de *dépositaires de cette doctrine permanente?* En se faisant *les simples échos, les simples organes* de ce qui a été admis comme de foi, toujours et par toute l'Église. Les évêques sont donc investis *du droit* d'enseigner, mais aussi chargés *du devoir* de n'enseigner que ce qui a *toujours été cru* dans l'Eglise.

Aujourd'hui, les évêques romains, y compris le pape, se

drapent avec emphase dans *le droit* inhérent à leur dignité, et ils ont oublié *le devoir* qui lui est corrélatif. De là, Monseigneur, votre *Eglise enseignante*, de là les dogmes nouveaux qui remplacent l'ancienne doctrine.

Vous avez rappelé, Monseigneur, en les traduisant *assez librement*, les paroles de Jésus-Christ sur *le droit* des évêques ; pourquoi avez-vous oublié *le devoir* qui s'y trouve aussi mentionné si clairement?

Votre définition du concile œcuménique est radicalement fausse par suite de cet oubli et par l'admission des mots *anti-théologique* et *anti-catholique d'Eglise enseignante*. Je vous en proposerai, Monseigneur, une plus simple et plus juste : « Le concile œcuménique est une réunion d'évêques représentant l'Eglise universelle. » Faites attention au mot *représentant*. Je veux dire par là que le concile n'a d'autorité universelle qu'autant qu'il *représente* l'Eglise universelle, c'est-à-dire qu'il *représente* la foi de cette société qui vit depuis les apôtres et qui ne forme qu'un *être moral* dont la vie a toujours été la même et a persévéré sans interruption.

Vous affirmez, Monseigneur, que le concile doit être *convoqué* et *présidé* par le pape, qui est le chef des évêques. Vous vous hâtez un peu trop de trancher ces questions. Il y a eu, dans l'Eglise des huit premiers siècles, sept conciles reconnus comme œcuméniques aussi bien par les Eglises occidentales que par les Eglises orientales.

Ces conciles n'ont été *ni convoqués*, *ni présidés* par les papes; plusieurs d'entre eux ont condamné ces évêques de Rome dont vous faites aujourd'hui les chefs infaillibles de l'Eglise, et ont été tenus contre ces papes et malgré eux.

Comment donc osez-vous dire que le concile œcuménique doit être nécessairement *convoqué* et *présidé* par le pape, en sa qualité de chef des évêques et de l'Eglise?

Un peu plus loin, vous acceptez, « d'après Bellarmin, Fénelon, Bossuet et tous les théologiens, » que le concile œcuménique est *la représentation de l'Église universelle*. Avez-vous bien réfléchi à ces expressions? Quelles sont les conditions

d'une *représentation?* N'est-ce pas de retracer les traits de l'objet représenté? Or, représente-t-on l'Eglise lorsqu'on ne représente pas sa foi? Représente-t-on sa foi lorsqu'on lui impose des dogmes qu'elle n'avait jamais crus? Si l'Eglise est *une monarchie absolue*, le pape n'en est-il pas la seule *représentation?* On le dit à Rome, et l'on y est conséquent. Vous, Monseigneur, vous admettez le principe de *monarchie absolue*, et voulez que les évêques représentent l'Eglise? Est-ce logique? Que sont les évêques, dans le système romain actuel? les vicaires du pape, les délégués de l'autorité papale. Ils représentent le pape, et, le pape, chef souverain de l'Eglise *de droit divin*, non-seulement représente l'Eglise, mais il est la condition essentielle de son existence.

Le concile n'est donc point *la représentation de l'Eglise;* les évêques ne peuvent se réunir autour du pape que comme *accessoires;* le pape seul *représente l'Église*, seul *il est l'Eglise*, comme nous le répètent à satiété les théologiens des journaux romains, avec l'assentiment de Rome.

Votre définition, Monseigneur, ne peut donc être admise par les vrais théologiens romains actuels. Elle ne peut l'être non plus par ceux qui sont *catholiques* comme on l'était pendant les huit premiers siècles. Elle ne peut non plus être admise par vous, que si vous fermez les yeux sur les conséquences qui découlent de vos principes touchant la constitution de l'Eglise. Elle n'est donc *ni nette*, *ni précise*, *ni logique*, et si vos brebis s'en contentent, elles ne seront pas difficiles.

Voyons si vous donnerez une notion *nette* et *précise* de l'autorité des conciles et de leur *suprême influence.*

VI

Voulant parler du premier concile de Nicée, Monseigneur, vous vous exprimez en ces termes :

« Quand les subtilités d'Arius et de l'*esprit grec* vinrent troubler dans l'Église la foi simple à la divinité du Verbe et miner les bases mêmes du christianisme, les évêques, *présidés par les légats du pape saint Sylvestre*, se réunirent à Nicée, et, *chacun constatant la tradition de son Église*, et de l'Église universelle, la consubstantialité du Verbe fut proclamée ; et *nous chantons encore*, et nous chanterons jusqu'à la fin des temps, sous tous les cieux de l'univers cet immortel *Credo* des Pères de Nicée. »

D'abord, Monseigneur, pourquoi ce mot : *Esprit grec?* pourquoi identifier cet esprit avec Arius, lorsque ce sont des Grecs qui ont découvert les astuces et les erreurs de cet hérésiarque et qui ont principalement composé le premier concile où il a été condamné?

Certainement, Monseigneur, il y a parmi les Grecs comme parmi les Latins, des hommes exagérés, subtiles, raisonneurs, astucieux. En y regardant d'un peu près, vous trouverez des hommes de cette espèce chez toutes les nations. Est-ce une raison, parce qu'on en trouve en France, par exemple, d'identifier avec eux l'*esprit français?* Non, sans doute. Alors pourquoi rapprocher d'une manière insidieuse, comme vous le faites, *les subtilités d'Arius, de l'esprit grec*, comme si Arius personnifiait cet esprit? Athanase n'était-il pas Grec aussi bien qu'Arius? Pourquoi donc ne pas identifier l'*esprit grec* avec le génie orthodoxe d'Athanase plutôt qu'avec les subtilités d'Arius? N'était-ce pas pour Votre Grandeur un devoir de le faire, puisque tous les évêques grecs, présents à Nicée, ont condamné Arius avec Athanase?

Vous avez trop écouté, Monseigneur, votre antipathie contre les Grecs modernes, et pas assez votre admiration pour les Grecs anciens. Vous aimez tant les anciens Grecs païens que vous faites représenter leurs tragédies sur le théâtre de votre petit Séminaire. Comment se fait-il que vous méprisiez les Grecs chrétiens, les Grecs de ces siècles splendides qui ont produit les Origène, les Athanase, les Clément d'Alexandrie, les Eusèbe de Césarée, les Basile, les Grégoire,

les Chrysostome et tant d'autres dignes d'être placés à côté de ces hommes de génie? A vrai dire, Monseigneur, sans déprécier Eschyle, Sophocle ou Euripide, je trouve que les élèves de votre petit Séminaire seraient mieux dans leur rôle en récitant des vers de saint Grégoire de Nazianze ou des homélies de saint Jean Chrysostome, qu'en déclamant, Dieu sait comment, des tragédies païennes. Je ne suis pas un très-chaud partisan du *Ver rongeur,* mais je ne comprends pas que des évêques chrétiens préfèrent Euripide à saint Basile, l'*esprit grec* païen à l'*esprit grec* chrétien. En fait de subtilités, les Grecs modernes sont allés loin ; mais les scolastiques latins ne les ont-ils pas égalés?

Je comprends parfaitement, Monseigneur, que l'Église grecque vous soit odieuse; n'est-elle pas le témoin toujours vivant des innovations romaines? Mais si vous voulez écouter votre antipathie et lui décocher quelques traits malveillants, tâchez, Monseigneur, de le faire avec plus d'habileté.

C'est assez sur ce point. J'arrive au *fait historique* que vous affirmez ainsi : « Les évêques présidés par les légats du pape saint Sylvestre. »

Sur quel document appuyez-vous ce fait? Est-ce sur les Actes du concile? Non, car il n'y est même pas fait allusion à ce fait. Est-ce sur le témoignage des historiens contemporains du concile, d'Eusèbe de Césarée, par exemple? Non, car cet historien admet plusieurs présidents du concile, et ne compte point parmi eux les légats de saint Sylvestre? Sur quoi vous appuyez-vous donc? Vous ne le dites pas. J'ai cherché dans les histoires ecclésiastiques composées en Occident et qui vous ont sans doute servi de guide. Qu'y ai-je trouvé? Un seul témoignage invoqué, celui de Gélase de Cysique. Or, Monseigneur, ce témoignage est-il valable? Ce n'est pas moi qui répondrai à cette question ; je laisse la parole au jésuite Feller, qui s'exprime ainsi (v° Gélase de Cyzique) : « Auteur grec *du cinquième siècle* qui a écrit l'histoire du concile de Nicée *tenu en* 325. Cette histoire *N'EST QU'UN ROMAN, au jugement des meilleurs critiques;* du moins

dans plusieurs points ne s'accorde-t-elle pas avec les Actes et les relations les plus dignes de foi. »

Feller ajoute que Gélase, en mentant, a eu de bonnes intentions, « *et c'est*, ajoute-t-il, *ce qui lui a fait BRODER un peu son histoire.* »

C'est sans doute par suite de ces bonnes intentions que Gélase a fait jouer aux légats de saint Sylvestre un rôle *qui ne s'accorde ni avec les Actes ni avec les relations les plus dignes de foi.* C'est aussi, sans doute, dans des intentions aussi pures, Monseigneur, que vous avez accueilli comme un témoignage historique la *broderie* dont Gélase de Cyzique a embelli son *roman.* Aussi, suis-je bien éloigné de suspecter les intentions de Votre Grandeur; mais là n'est pas la question. J'oserai la poser de cette manière un peu plus catégorique : le témoignage d'un écrivain menteur, postérieur de deux siècles au fait qu'il rapporte, et en contradiction avec les documents authentiques, est-il un témoignage qu'un homme grave et de bonne foi puisse accepter ?

Répondez, Monseigneur.

Non, vous ne me répondrez pas; mais votre silence peut-il être pour nous un motif de ne pas dire hautement que le témoignage de Gélase de Cyzique est le *seul* sur lequel reposent toutes les affirmations postérieures au cinquième siècle touchant le rôle des légats de l'évêque de Rome au concile de Nicée; que ce témoignage est celui d'un romancier indigne de toute créance; que vous, Monseigneur, comme les historiens romains, vous avez sciemment affirmé un fait que vous saviez ou deviez savoir absolument faux ?

Je continue l'examen du passage de Votre Lettre Pastorale cité plus haut.

Votre Grandeur s'exprime exactement lorsqu'elle dit que *la tradition de l'Eglise universelle y fut constatée* touchant la consubstantialité du Verbe. Ce qui signifie que tous les évêques attestèrent *ce qui avait été cru toujours et partout* sur ce point, chacun pour son Église respective.

En a-t-on agi ainsi dans l'Église romaine, en 1854, lors-

qu'on y a proclamé un dogme qui *n'avait jamais été cru?* Les évêques, s'ils eussent été consultés, auraient-ils pu *constater la foi* de leurs Églises en faveur de ce dogme auquel personne ne croyait la veille de la définition papale? Vous n'avez donc pu exposer exactement la nature de la définition proclamée à Nicée sans condamner celle qui a été inventée à Rome en 1854. Vous n'avez pu faire allusion aux graves circonstances qui avaient rendu nécessaire la définition de Nicée, sans flétrir la définition de Pie IX, faite sans raison; vous n'avez pu mentionner, même en général, ce qui fut fait à Nicée sans flétrir toutes les innovations papistes, y compris l'addition faite au symbole. Vous dites, Monseigneur, que *vous chantez*, que *vous chanterez jusqu'à la fin des temps, le Symbole de Nicée.* Ce que vous dites est faux. Vous avez interpolé ce symbole, vous l'avez changé. Ce ne sont pas les Pères de Nicée qui ont attribué au Fils l'*attribut personnel* du Père; qui ont fait du Fils *un principe*, lorsqu'il est lui-même *engendré;* qui ont confondu *la personnalité du Fils* avec celle du Père, en leur attribuant à l'un et à l'autre cette qualité de *principe* qui est l'attribut distinctif de la personnalité du Père. C'est l'Eglise romaine qui, par son addition au symbole, a ainsi bouleversé la notion exacte de la Trinité et détruit, autant qu'il était en elle, cette Trinité elle-même.

Vous ne chantez donc pas le symbole de Nicée, même *quant à la lettre.* Le chantez-vous *quant à l'esprit?* Hélas, Monseigneur, que d'erreurs j'aurais à vous signaler dans l'Eglise romaine, si je voulais entrer sur ce terrain brûlant! J'en ai indiqué quelques-unes ailleurs (1); mais, quoi qu'en aient dit quelques gens ignares, je pourrais en signaler vingt fois plus, sans craindre d'être démenti par ceux qui seraient le plus intéressés à me trouver en flagrant délit d'imputations calomnieuses.

Voyons maintenant, Monseigneur, ce que vous dites des conciles œcuméniques postérieurs à celui de Nicée.

(1) Voir *Exposition de la doctrine orthodoxe,* etc.

VII

En mentionnant le deuxième concile œcuménique qui fut assemblé à Constantinople, vous affirmez qu'il fut *présidé par les légats du pape Damase.*

Où avez-vous vu cela, Monseigneur? Certainement, ce n'est ni dans les Actes du concile ni dans les historiens de cette époque. Vous ne l'avez même pas vu dans les modernes qui ont écrit sur l'histoire ecclésiastique. Ouvrez Fleury, qui a été copié plus ou moins exactement par les historiens romains postérieurs. Qu'y voyez-vous? que le concile *fut convoqué* par l'empereur Théodose, qu'il ne fut composé que d'évêques orientaux. « On ne voit personne, ajoute le docte historien, qui y ait assisté de la part de saint Damase et des autres Occidentaux. » (Fleury, *Hist. eccl.,* liv. XVIII, § 1.) Fleury ajoute : « Saint Mélèce présida d'abord au concile. » (*Ibid.*) Quel était ce Mélèce? un patriarche d'Antioche avec lequel l'évêque de Rome n'était pas en communion. Cet évêque était en communion avec le concurrent de Mélèce nommé Paulin. La plupart des évêques d'Orient s'étaient déclarés pour Mélèce et ils le choisirent pour présider le deuxième concile œcuménique. Comment accorder ce fait avec la prétention des papes modernes, qui se regardent comme le centre de l'unité et prétendent que tous ceux qui ne sont pas en communion avec eux sont schismatiques? Si ces prétentions eussent existé au quatrième siècle, Mélèce n'eût-il pas été schismatique? Tous les évêques du deuxième concile œcuménique ne l'eussent-ils pas été également? Cependant Mélèce a été reconnu comme saint même en Occident, quoiqu'il soit mort en dehors de la communion de l'évêque de Rome. Il mourut pendant le concile. C'était une excellente occasion d'en finir avec le schisme d'Antioche en reconnaissant Paulin

comme légitime patriarche, déjà regardé comme tel par l'évêque de Rome. Que fit le concile? il choisit Flavien pour patriarche et refusa de reconnaître Paulin, accusant ainsi l'évêque de Rome de reconnaître comme légitime patriarche celui qu'en Orient on regardait comme *un intrus*.

Ce sont là, Monseigneur, des faits que toute l'histoire atteste, que les historiens romains eux-mêmes ne peuvent contester.

Comment les faire concorder avec le système papal?

Mais revenons au fait que vous avez affirmé. Encore une fois, sur quelle preuve pourriez-vous l'appuyer?

Lorsque Mélèce fut mort, saint Damase aurait-il envoyé ses légats pour présider le concile? Non. Comme Fleury le reconnaît, personne ne représenta ni l'évêque de Rome ni aucun autre évêque d'Occident pendant toute la durée du concile. « Saint Mélèce, ajoute cet historien (*ibid.*, § 6), avait d'abord présidé au concile de Constantinople. Après sa mort, ce fut saint Grégoire de Nazianze; après la cession de saint Grégoire, Timothée d'Alexandrie, et, enfin, Nectaire. »

Bien plus, Monseigneur, le second concile œcuménique enseigne que l'évêque de Rome n'était le premier patriarche que de *droit ecclésiastique* et par une raison *tout humaine*, c'est-à-dire qu'il n'était reconnu comme tel que parce qu'il était évêque *de la première capitale de l'Empire*, et il donna à l'évêque de Constantinople le second rang, *parce qu'il* était évêque de la *deuxième capitale* de l'Empire.

Si la papauté était conséquente avec elle-même, elle condamnerait comme *hérétiques* et *schismatiques* les Actes du deuxième concile œcuménique, et elle regarderait cette assemblée elle-même comme un conciliabule *schismatique*.

Mais au quatrième siècle, l'évêque de Rome lui-même ne songeait pas aux doctrines que l'on voudrait donner aujourd'hui comme seules orthodoxes. Le concile de Constantinople fut accepté par l'Occident tout entier, sans réclamation, et c'est un évêque de Rome, saint Grégoire le Grand, qui l'a

placé parmi ces quatre premiers conciles œcuméniques qu'il vénérait à l'égal des quatre Evangiles.

Rapprochez, Monseigneur, ces faits du quatrième siècle, des doctrines romaines actuelles, et jugez du chemin que vous avez fait, tout en prétendant rester immuables dans l'antique doctrine.

En parlant du deuxième concile œcuménique, vous n'avez fait aucune allusion à tout ce qui, dans les Actes de cette vénérable assemblée, condamne le système papiste, et vous avez affirmé un fait de toute fausseté.

En avez-vous agi ainsi par ignorance ou par mauvaise foi ? Je ne sais. C'est à Votre Grandeur qu'il incombe de s'expliquer sur ce point.

En ce qui concerne le troisième concile œcuménique tenu à Ephèse, vous mentionnez seulement le titre de *Mère de Dieu* reconnu à la Sainte Vierge. Votre Grandeur n'eût pas mal fait d'ajouter que ce titre n'était point *accordé* à la Sainte Vierge dans l'unique but *de lui faire honneur ;* mais qu'il était *reconnu* comme une conséquence du dogme de *l'unité personnelle* de Jésus-Christ, pour répondre aux subterfuges des hérétiques qui prétendaient faire des *deux natures*, divine et humaine, deux personnes. Le concile décida qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'*une personne*, celle du Fils de Dieu, et que la Vierge dans le sein de laquelle le Verbe *avait été fait chair*, était la Mère de cette unique personne : ce que l'on exprima par le mot : *Mère de Dieu*. Cette expression rendait impossible tout subterfuge sur la distinction de deux personnes, l'une divine, et l'autre humaine, dont la Sainte Vierge aurait été la mère. Sans doute, la nature humaine seule était venue de la Sainte Vierge, mais comme cette nature était *hypostatiquement* unie à la nature divine, la Sainte Vierge était nécessairement mère de la personne, qui était celle du Fils de Dieu.

Ce fut donc dans un but dogmatique, et comme moyen de constater la foi et de répondre plus catégoriquement à l'erreur, qu'à Éphèse on reconnut que Marie était *la Mère*

de Dieu. Il eût été bon de le faire remarquer, Monseigneur, car en affirmant le fait d'une manière trop vague, vous pourriez tromper vos fidèles et leur faire croire qu'à Éphèse on a *accordé* à la Sainte Vierge un titre *pour lui faire un honneur nouveau*, comme Pie IX a eu la prétention de le faire le 8 décembre 1854.

Votre Grandeur s'est exprimée encore d'une manière trop vague au sujet du quatrième concile tenu à Chalcédoine. « Les Pères, dites-vous, s'écrièrent que Pierre avait parlé par la bouche de Léon. » Vos ouailles ne croiront-elles pas, après de telles paroles, que le concile a reconnu le pape Léon comme héritier de l'infaillibilité de l'apôtre Pierre? Cependant vous savez, ou devriez savoir, qu'il n'en est rien. Saint Léon, évêque de Rome, n'ayant pu se rendre au concile, y envoya une lettre pour exposer la doctrine de son Église. Cette lettre était digne de l'éloquence et de la science du saint évêque de Rome. Le concile l'écouta, en approuva le contenu, l'admira; et c'est pour attester ce dernier sentiment que l'on dit cette parole : « Pierre a parlé par la bouche de Léon; » ce qui signifie tout simplement : Léon a parlé avec autant d'exactitude que s'il eût été l'apôtre saint Pierre.

Mais, du moins, le concile ne reconnaissait-il pas Léon comme héritier et successeur de Pierre?

Pas le moins du monde, Monseigneur. Rome se glorifiait alors de compter l'apôtre saint Pierre parmi ses martyrs et les fondateurs de son Église. Le concile n'avait aucune raison de le contester, et voulait bien admettre que les évêques de Rome gouvernaient une Église fécondée par le sang de saint Pierre. Mais en concluait-il que ces évêques étaient chefs de l'Église par succession de cet apôtre? Il le nia, au contraire, en renouvelant le décret du deuxième concile œcuménique sur la hiérarchie patriarcale, qui *accordait* à l'évêque de Rome le premier rang parmi les patriarches, *parce qu'il* était évêque de la *première capitale* de l'Empire.

Telle est, Monseigneur, la réponse péremptoire que le concile lui-même fit par avance à tous les commentaires pa-

pistes que l'on a voulu faire sur ces paroles : « Pierre a parlé par la bouche de Léon. »

Puisque Votre Grandeur voulait citer ces mots, elle n'eût pas dû en oublier le commentaire que les Actes mêmes du concile contiennent. Elle ne voulait pas sans doute offenser les oreilles pieuses. C'est probablement pour le même motif qu'elle n'a pas fait observer que les deux conciles œcuméniques d'Ephèse et de Chalcédoine, comme les deux premiers, ne furent *ni convoqués*, *ni présidés*, *ni confirmés* par l'évêque de Rome.

De telles remarques dérangeraient trop la belle harmonie du système papiste.

Vous ne mentionnez même pas les cinquième, sixième et septième conciles œcuméniques. Pourquoi? Serait-ce parce que plusieurs évêques de Rome, au lieu de les présider, y furent cités et condamnés comme hérétiques ?

Ces faits incontestables dérangeraient encore la susdite barmonie ; Votre Grandeur l'a compris.

Permettez-moi de ne rien dire des conciles postérieurs au septième œcuménique. Que les papes les aient assemblés pour tel ou tel motif, peu m'importe pour le moment. J'ai fait observer précédemment à Votre Grandeur qu'ils ne peuvent être œcuméniques ; ce qui suffit évidemment pour m'autoriser à les passer comme tels sous silence.

Vous êtes arrivé, dans votre travail, aux raisons qui rendent nécessaire, ou du moins très-importante, la convocation d'un nouveau concile œcuménique.

Examinons-les.

VIII

Les graves motifs qui, selon vous, Monseigneur, militent en faveur du futur concile, prétendu œcuménique, sont de deux sortes.

Les uns regardent la position de l'Eglise romaine à l'égard

de l'incrédulité; les autres, la vie elle-même intérieure et extérieure de cette Eglise.

Le rationalisme et l'incrédulité émettant chaque jour de nouvelles doctrines antichrétiennes, posant mille problèmes nouveaux, non-seulement religieux, mais politiques et économiques, les évêques doivent être réunis, afin de fixer toutes les doctrines et distinguer le vrai du faux.

Voilà pour ce qui est du dehors.

Quant à la vie intérieure et extérieure de l'Église, les évêques auront à *étudier des questions du plus capital intérêt.* Par exemple, le développement de la science sacrée; la modification du droit ecclésiastique dans quelques-unes de ses antiques dispositions; des questions de discipline relatives au ministère pastoral, *aux œuvres de zèle.*

Voilà donc les motifs qui ont déterminé Pie IX à convoquer son futur concile; qui l'ont fait envisager, par lui et par les évêques, non-seulement comme *très-utile*, mais comme *nécessaire.*

Je vous l'avouerai, Monseigneur, je ne puis croire que les vrais motifs soient ceux que vous énoncez. Je ne pense pas qu'ils eussent suffi pour inspirer une aussi grave résolution.

En ce qui concerne l'incrédulité, il n'y a rien de nouveau dans ses objections, ou, comme vous dites, dans les problèmes qu'elle soulève. Ces problèmes sont résolus depuis longtemps pour les hommes religieux, et le concile ne les résoudra pas d'une manière utile pour les incrédules.

Du reste, on connaît les dernières solutions du pape et des évêques. Pie IX n'a-t-il pas publié le *Syllabus* de toutes les doctrines qu'il trouvait condamnables? Ne les a-t-il pas condamnées par son Encyclique? Ses évêques de tous les diocèses romains n'ont-ils pas promulgué solennellement l'Encyclique et le *Syllabus?* Or on sait qu'ils ne se déjugeront pas; on connaît par conséquent, à l'avance, et les réponses qu'ils donneront aux objections de l'incrédulité, et les résultats qu'ils obtiendront.

Quels ont été les résultats de l'Encyclique et du *Syllabus?*

Une recrudescence d'incrédulité, une réaction plus énergique contre des doctrines diamétralement opposées aux tendances de tous les peuples civilisés.

Le concile, devant enseigner des doctrines analogues, excitera une protestation d'autant plus vive qu'il mettra plus de solennité dans son enseignement. Il n'est pas possible que le pape et les évêques se fassent la moindre illusion sur ce point. C'est pourquoi je ne puis penser que la répression de l'incrédulité soit un des motifs de la convocation.

Vous affirmez, Monseigneur, que le concile enseignera les vraies doctrines *politiques* et *économiques*. Votre Grandeur ignorerait-elle que ces questions ne sont pas de sa compétence ? Lisez les Actes des vrais conciles œcuméniques, c'est-à-dire de ceux qui ont été tenus pendant les premiers siècles de l'Église, et vous serez persuadé que ces saintes assemblées n'ont eu que ce double but : attester la doctrine chrétienne *toujours admise comme de foi* dans toutes les Églises, afin d'opposer leur témoignage aux hérétiques, c'est-à-dire à ceux qui contestaient *les dogmes révélés;* puis faire des lois pour le bon gouvernement de l'Église.

Quant à la politique et à l'économie sociale, les anciens évêques comprenaient trop bien la nature de leur autorité pour s'en occuper. Ils laissaient ces questions dans le domaine de celles que Dieu a abandonnées à l'activité de l'intelligence humaine, et ils se contentaient de conserver intact *le dépôt de la révélation.*

Il est vrai que la papauté qui, depuis le neuvième siècle, est un pouvoir semi-religieux et semi-politique, a bouleversé toutes les notions et a convoqué des assemblées épiscopales semi-politiques qu'elle a appelées conciles œcuméniques. Il paraît qu'elle veut suivre les traditions du moyen âge et non pas celles de l'Église primitive. Votre Grandeur le reconnaît indirectement ; si elle eût voulu parler en toute franchise, elle aurait avoué que la politique a été le vrai motif de la convocation du futur concile. Les autres, que l'on met en avant, ne sont destinés qu'à couvrir celui-là.

Il fallait bien déclarer, pour le public, que l'on s'y occuperait des maux de l'Église et des remèdes à y apporter; mais, au fond, ce n'est pas cela qui préoccupe. Qu'importe l'incrédulité sur laquelle on n'a aucune prise? Que pourra-t-on faire pour la vie intérieure ou extérieure de l'Église? Les questions adressées de Rome aux évêques pour le futur concile disent assez qu'on ne veut s'occuper que pour la forme de discipline ecclésiastique. Pouvait-on poser des questions plus insignifiantes? N'a-t-on pas répondu déjà cent fois à toutes, même dans l'Église romaine?

Vous n'avez donc point donné, Monseigneur, les vraies raisons qui ont déterminé Pie IX à convoquer son concile. N'en connaissez-vous point d'autres? S'il en était ainsi, je ne comprendrais pas l'importance que vous voulez donner à la future réunion.

Votre Grandeur s'élève jusqu'à la poésie lorsqu'elle nous peint les évêques réunis autour de la *Chaire d'unité;* présidés *par Pierre*, avec Jésus-Christ présent invisiblement au milieu d'eux, et l'*Esprit sanctificateur et illuminateur* planant au-dessus de leurs têtes. Mais, hélas! Monseigneur, tout cela n'est que de la poésie. Si vous formiez un vrai concile œcuménique, la foi me montrerait, non pas *Pierre* ou la *Chaire d'unité*, mais Jésus-Christ, seul chef de son Église, présidant ses vicaires et les *unissant* dans sa vérité; le Saint-Esprit les dirigeant pour leur faire attester cette vérité, niée par l'hérésie; je verrais, dans votre réunion, une vraie représentation de l'Église, et j'entendrais l'Église parler par vous.

Mais, Monseigneur, vous ne formez qu'une réunion d'hommes décorés du titre d'évêques; non-seulement vous ne représenterez pas toute l'Église, mais vous ne représenterez même pas l'Église romaine, car vous ne vous réunirez pas pour parler au nom de la foi *primitive* et *permanente* de vos Églises, mais pour enseigner, au nom du pape et au vôtre, les doctrines qui vous conviendront; vous pourrez former une assemblée religieuse, politique, scientifique, si vous voulez; vous ne serez pas un concile; surtout vous ne formerez

pas un concile *œcuménique*. Jésus-Christ ne sera pas au milieu de vous, et l'Esprit-Saint ne vous dirigera pas.

Toute votre poésie, Monseigneur, ne fera pas que votre réunion ne soit qu'*un congrès;* vous nous donnerez la contrepartie du *congrès de Liége*, pas autre chose.

Maintenant, que Pie IX se montre plein de courage en convoquant le concile; que son armée soit admirable; que les évêques aient tressailli à l'annonce du futur concile : je consens à ne point vous contrarier, Monseigneur, sur ces questions incidentes, auxquelles vous attachez, à ce qu'il paraît, beaucoup d'importance, puisque vous y revenez à plusieurs reprises; vous y avez trouvé l'occasion de nous donner la millième édition de fort belles phrases que chacun sait par cœur. C'est bien quelque chose.

Mais je prierai Votre Grandeur de me permettre de faire quelques réserves au sujet du tableau grandiose du futur concile, esquissé par vous sous l'inspiration d'un enthousiasme un peu trop splendide.

L'ouverture s'en fera « au glorieux jour de l'Immaculée-Conception de Marie. »

Ce rapprochement ne manque pas de signification. On sait qu'en ce jour les évêques furent *humiliés* à Rome; qu'on les empêcha de délibérer sur le nouveau dogme que l'on voulait promulguer; que Pie IX leur signifia que le dogme serait promulgué *par lui seul*, en *vertu de sa propre autorité;* que le doyen du Sacré-Collége déclara solennellement qu'il en était ainsi; que les évêques ne furent convoqués que pour rehausser l'éclat des fêtes où devait avoir lieu la promulgation papale; qu'ils n'y assistèrent que comme *des enfants de chœur*, selon l'expression fort juste du grand prédicateur ultramontain, Combalot.

Si Rome a choisi un tel jour pour la convocation du futur concile, soyez certain, Monseigneur, qu'elle a eu ses raisons.

La Providence a eu aussi les siennes. Elle a voulu que tous les vrais chrétiens ne pussent être trompés par les fausses apparences d'un concile œcuménique; c'est pourquoi elle a

voulu que la réunion romaine s'ouvrît le jour même où l'Église romaine a donné la preuve la plus évidente de son apostasie de la vraie foi, en fabriquant un nouveau dogme. Ce sera sous le patronage de ce faux dogme que le futur concile se tiendra. Il est donc jugé d'avance.

Vous enflez votre voix, Monseigneur, pour dire que jamais réunion épiscopale n'aura été plus nombreuse.

Le nombre ne fait rien à la chose, et l'on dira que la qualité eût été préférable à la quantité.

Vous affirmez pompeusement que tous les pays du monde seront représentés. Vous savez bien que non, Monseigneur. Depuis bientôt mille ans, l'Eglise de Jésus-Christ est scindée en deux parties : l'orientale, qui est restée ce qu'elle était depuis les apôtres; l'occidentale, qui est allée *dans ses voies.* Cette dernière partie s'est de nouveau scindée il y trois siècles; de là l'Église romaine et les Eglises *qui protestent* contre ses erreurs et ses abus.

Votre Grandeur ne niera pas ces faits. L'Eglise orientale sera-t-elle représentée à votre concile? Non. Vous ne représenterez donc qu'*une fraction* de la chrétienté occidentale.

Mais cette fraction forme la seule vraie Eglise, direz-vous. C'est là la question, Monseigneur. Les autres Eglises occidentales répondent que vous n'en êtes qu'une fraction, toute couverte de superstitions et d'erreurs; et l'Eglise orientale soutient que, par vos erreurs et vos innovations, vous avez trahi la vérité chrétienne, et que vous ne pouvez plus faire partie de la vraie Église.

Nous avons le pape avec nous, direz-vous; oui, certainement, et c'est précisément pour cela que vous ne pouvez plus faire partie de la vraie Église, car la papauté en a détruit, à son profit, la divine constitution.

Quoique vous ne représentiez qu'une fraction *papiste* des Églises occidentales, vous prétendez que le Nord et le Midi, l'Orient et l'Occident seront représentés à votre futur concile.

Disons les choses telles qu'elles sont, Monseigneur; un peu moins d'enthousiasme et plus de vérité.

Le pape fera venir d'Orient *ses* évêques, mais n'aura pas les vrais légitimes évêques dont la succession remonte sans interruption jusqu'aux apôtres. Les évêques que Pie IX fera venir d'Orient sont les successeurs des *intrus* qu'Innocent III y envoya; leur origine est *papiste,* elle n'est pas *apostolique.* L'Orient apostolique ne sera pas représenté à votre concile.

Les pays du Nord ne seront pas plus représentés que ceux du Midi, pour cette raison péremptoire qu'ils n'appartiennent pas à l'Église romaine. Le domaine de cette Église ne s'étend que dans l'Europe centrale et dans l'Amérique méridionale. Ces pays seront représentés au futur concile; et encore peut-on dire qu'ils y seront réellement représentés lorsque le parti papiste y est réduit à une insignifiante minorité?

En réalité, Monseigneur, vous n'aurez à Rome que les représentants de cette minorité. Ne parlez donc pas avec tant d'emphase de tous les pays du monde. Qu'un évêque envoyé en Orient par le pape en revienne pour assister à son concile, quelle signification peut avoir la présence d'un tel évêque?

Laissez donc les phrases pompeuses, Monseigneur; dites les choses telles qu'elles sont. Votre rhétorique ne peut faire que des illusions soient des réalités.

Quels seront, d'après vous, les résultats du futur concile?

IX

En parlant des résultats que pourra avoir ce concile, vous vous exprimez, Monseigneur, de manière à nous convaincre que vous ne connaissez guère l'histoire de l'Église. Vous dites :

« J'ai vu les évêques orientaux surtout tressaillir d'une sainte espérance; déjà *les vieilles chrétientés de l'Orient*

semblent à leurs yeux se ranimer au souffle qui partira du concile. »

Vous avez déjà plusieurs fois, Monseigneur, mentionné certains *évêques orientaux*. Je vous ferai de nouveau observer que ces évêques ne sont que *des intrus*, et qu'ils ne représentent pas *les vieilles chrétientés de l'Orient*, lesquelles sont gouvernées par leurs évêques, légitimes successeurs des apôtres. Ces vrais représentants des *vieilles chrétientés de l'Orient* ne seront point convoqués par le pape à son concile, car ils opposeraient *la vieille foi* à ses nouveaux dogmes, ce à quoi il ne tient pas du tout. Comment, Monseigneur, *les vieilles chrétientés de l'Orient* pourraient-elles *se ranimer au souffle d'un concile* auquel elles ne prendront aucune part? Il est difficile de le comprendre. Pour parler exactement, Votre Grandeur aurait dû dire « que les chrétientés schismatiques de l'Orient, formées et gouvernées par des *intrus* au nom du pape, pourront ressentir d'une manière quelconque l'influence du concile. » Je crois, en effet, qu'elles pourront y perdre le reste d'orthodoxie que la prudence romaine leur a conservée pour les séduire plus efficacement.

Vous continuez :

« Mais ce n'est pas là leur seul espoir. Il se produit depuis quelque temps, en effet, dans les profondeurs de l'Orient, *je ne sais quel travail secret;* les Eglises orientales séparées commencent à sentir ce que leurs malheurs, hélas! auraient dû depuis longtemps leur apprendre. En se retranchant de l'unité, elles se sont retranchées du principe de vie, et il n'y a de régénération possible pour elles que si elles reviennent à la chaire de Pierre, à la mère et maîtresse de toutes les Églises. »

Vous avez raison, Monseigneur, en appelant ce mouvement prétendu de l'Orient vers Rome : *Je ne sais quel travail secret*. En effet, ce travail est si secret que personne ne le connaît, pas plus que Votre Grandeur. Il y a à cela une bonne raison : c'est qu'il n'existe pas. Les chrétientés de l'Orient que vous appelez *séparées*, que d'autres, moins polis, appel-

lent schismatiques, ne se sont jamais retranchées de l'unité, quoi qu'en dise Votre Grandeur. C'est Rome qui s'en est séparée et qui a entraîné après elle l'Occident tout entier en dehors de l'unité. Les Églises orientales le savent; aussi ne songent-elles pas à chercher l'unité où elle n'est pas. Elles savent qu'elles la possèdent et que Rome en est privée. Elles ne la mettent pas dans ce que vous appelez *la chaire de Pierre*, mais dans la fermeté à conserver le précieux dépôt de la vérité révélée, et dans la succession non interrompue du sacerdoce légitime; elles n'ont jamais reconnu aucune Église comme *mère et maîtresse* des autres, mais des Églises sœurs, unies entre elles par une même foi, et gouvernées par un même épiscopat, *un*, possédé *solidairement* par tous les évêques légitimes. Telle est la notion d'unité que les chrétientés de l'Orient ont héritée des premiers siècles chrétiens. Quant à votre Église de Rome, chaire de Pierre, mère et maîtresse de toutes les Églises, c'est une invention moderne, due à l'ambition des évêques de Rome, et que la vraie Église n'a jamais connue. Comment Votre Grandeur peut-elle se faire illusion au point de considérer une telle invention comme un principe d'unité et de vie? Elle eût parlé plus exactement en l'appelant un principe de despotisme et de mort. Les faits ne sont-ils pas assez éloquents? Est-ce la vie qu'a enfantée la papauté dans cet Occident, scandalisé de ses abus et de ses erreurs, et mort à la foi? Si elle peut faire vivre les âmes, pourquoi toutes les âmes sont-elles mortes autour d'elle? Vous parlez, Monseigneur, des malheurs des chrétientés de l'Orient; les malheurs des chrétientés de l'Occident ne sont-ils pas plus grands? Plusieurs Églises d'Orient gémissent sous le joug d'une puissance antichrétienne, c'est vrai; mais les Églises d'Occident ne sont-elles pas dévorées et dépeuplées par le monstre de l'incrédulité? Et l'Église de Rome elle-même, autrefois si puissante, à quel état est-elle réduite? Ce n'est pas à vous, son défenseur malheureux, qu'il faut l'apprendre. Elle se meurt, et vous prétendez qu'elle peut donner la vie aux autres! Tous ses enfants tombent au-

tour d'elle, atteints par le scepticisme comme par une épidémie cruelle, et vous affirmez que l'Orient ne vivra qu'à la condition de s'unir à elle ! C'est un vieux thème que le vôtre, Monseigneur, un thème bien faux et bien usé. Que Votre Grandeur sache bien que les malheurs de l'Orient chrétien l'ont plus atteint dans son existence extérieure que dans sa foi, tandis que les malheurs de l'Occident chrétien ont détruit sa foi, en lui laissant quelques débris de son existence extérieure, autrefois bien plus florissante, et qui elle-même s'en va en lambeaux. Les malheurs des chrétientés orientales ne viennent pas, Monseigneur, de ce que Rome s'est séparée d'elles. Ils tiennent à mille autres causes. Mais il est un bien que cette séparation leur a procuré : celui d'avoir conservé la pure vérité chrétienne. Si Rome les eût soumises à son joug comme les Églises occidentales, où pourrait-on trouver aujourd'hui le pur christianisme ? La Providence, en les soumettant, pour l'extérieur, à une domination ennemie, a inspiré aux fidèles un attachement plus profond pour cette foi qui était leur consolation et le lien de leur nationalité. Voilà, Monseigneur, l'enseignement que les chrétientés orientales ont recueilli de leurs malheurs ; c'est pourquoi elles pensent qu'il a été plus heureux pour elles de subir la domination musulmane que celle de la papauté. Du moins les mulsumans ne les ont pas obligées à corrompre la foi, tandis que les chrétientés occidentales ont été entraînées par la papauté dans une foule d'erreurs et d'abus. Ce sont ces erreurs et ces abus qui ont provoqué le grand mouvement réformateur du seizième siècle. Si ce mouvement a dépassé les bornes, c'est encore à la papauté qu'en revient la responsabilité. Par son obstination dans ses scandales, elle a réussi à faire d'une aspiration à la réforme une véritable révolution. Les plus saints personnages lui criaient depuis des siècles : « Réforme ! » Elle a fait la sourde oreille, et c'est alors qu'une révolution terrible lui ravit la moitié des Églises sur lesquelles elle régnait depuis des siècles. Aujourd'hui elle n'a pas à craindre de révolution religieuse, mais ses légions

se débandent ; c'est une défection générale de tous ses sujets que nous avons sous les yeux ! Et vous chantez ses triomphes, Monseigneur ! Et vous l'indiquez aux vieilles chrétientés de l'Orient comme un principe de régénération et de vie ! et vous pensez que ces chrétientés commencent à s'en apercevoir !

En effet, vous continuez ainsi, Monseigneur :

« Ce sentiment, *très-vif chez quelques-unes* (lesquelles ?) confus encore chez d'autres, qui peut dire jusqu'à quel point un concile le portera, et quelle éclatante démonstration peut sortir de là pour les Eglises orientales contre le schisme *qui leur a été si funeste ?* »

Dites, Monseigneur, que le schisme de la papauté a été heureux pour elles. Je vous ai dit pourquoi. Vous ne pourriez indiquer en Orient, Monseigneur, une seule chrétienté où le sentiment de l'union avec Rome soit *confus*, à plus forte raison où il soit *très-vif*. Un sentiment contraire existe partout chez elles, et il remonte haut. Que de malheurs la papauté a provoqués pour les chrétientés de l'Orient, depuis les croisades, entreprises plutôt contre l'Orient chrétien que contre les musulmans ! Que de cruautés, de persécutions dirigées contre elles par les papes ! La domination des princes occidentaux en Orient, de Constantinople à Jérusalem, a été, pour les chrétientés orientales, une ère pire que celle des Néron et des Dioclétien pour l'Eglise primitive. Elles eussent été mille fois détruites, si Dieu n'eût pris soin d'elles.

Depuis la chute de ces empires éphémères, Rome n'a pas cessé d'envoyer ses émissaires en Orient pour le remplir de divisions et de troubles. Elle s'applaudit de ses succès, de ses écoles, de ses églises. Pauvres succès ! Les protestants fondent aussi des églises, des écoles en Orient, et leurs succès dépassent ceux de la papauté. Quels sont les résultats de ces propagandes en sens inverse, au milieu des chrétientés orientales ? Les luttes, les divisions, les apostasies intéressées, la ruine de la foi dans quelques esprits ignorants.

Rome et le protestantisme ont-ils le droit de s'applaudir de tels résultats?

Les chrétientés orientales comprennent que tels sont les effets de la propagande de Rome, et que son unique but est de les soumettre à son joug. C'est pourquoi, Monseigneur, on rencontre chez toutes, à l'égard de la papauté, un mouvement de répulsion que vous ne vaincrez jamais. Comment un concile que ces chrétientés considéreront comme *schismatique* pourrait-il avoir sur elles quelque influence? Vous ne l'expliquez pas, Monseigneur, et ne pourriez l'expliquer.

Vous terminez votre alinéa relatif à l'Orient par ces paroles :

« Ah! s'il était donné au concile du dix-neuvième siècle d'accomplir, à Rome, l'œuvre essayée autrefois à Florence, et si notre siècle, attristé par tant de malheurs, était destiné à contempler ce grand *retour!* »

Cela dépend du concile, Monseigneur, et de la papauté. Qui doit opérer le *retour?* Celui qui s'est éloigné du lieu où il devait rester. L'Orient est resté immobile dans l'ancienne doctrine, appuyé sur la sainte Ecriture, sur les sept conciles œcuméniques tenus pendant que toutes les Églises étaient unies; sur l'enseignement des Pères de la même époque.

Rome, au contraire, a prétendu à un pouvoir nouveau et illégitime qu'elle a donné comme *divin*. Après y avoir soumis l'Occident, elle a trahi la foi en altérant le symbole; elle a rejeté les traditions apostoliques sur l'administration du baptême; elle a transgressé l'ordre exprès de Jésus-Christ sur la participation de *tous* à la coupe sacrée; elle a inventé le purgatoire et les indulgences pour attirer de l'argent dans ses caisses; elle a, enfin, admis dans son sein un principe infect qui a profané le nom de Jésus en l'usurpant, et qui, comme une harpie, a gâté tout ce qu'il a touché dans la doctrine dogmatique et morale, les rites divins, le gouvernement ecclésiastique, la discipline; à tel point que rien, Monseigneur, n'est resté intact dans votre Eglise romaine. Cette

harpie impure, le Jésuitisme, a travaillé depuis des siècles à répandre son influence malfaisante partout, sous le couvert de la papauté dont elle se joue; elle a pénétré ainsi de son esprit l'Eglise romaine tout entière ; elle est arrivée à faire de Rome le centre des innovations doctrinales en lui faisant croire qu'elle se dit encore avec raison le centre de la vieille foi.

Si le concile peut rétablir les anciennes doctrines qui ont été altérées dans l'Eglise romaine, et y détruire les doctrines nouvelles qui ne sont que des erreurs, vos vœux seront réalisés, Monseigneur ; l'union sera faite. Pourquoi a-t-elle échoué à Florence? parce que ce fut la politique qui y amena quelques évêques orientaux, malgré eux ; parce que la papauté voulut y imposer sa domination et quelques-unes de ses erreurs. Elle ne parvint, par ses intrigues et ses violences, qu'à gagner quelques ambitieux ; à lasser quelques timides. L'Orient chrétien, tout entier, s'éleva contre cette manœuvre que l'on a voulu, à Rome, nommer un concile œcuménique. On n'y avait pas *essayé l'œuvre* de l'union, mais l'œuvre d'assujettissement de l'Orient à la papauté, une œuvre de corruption de l'ancienne foi.

Si le concile du dix-neuvième siècle veut continuer l'œuvre de Florence, il obtiendra les mêmes résultats. S'il réforme l'Eglise romaine *dans son chef et dans ses membres*, comme on disait au quinzième siècle ; s'il réforme les erreurs, les abus de son Eglise ; s'il revient à la vieille foi traditionnelle des sept conciles œcuméniques, alors, Monseigneur, l'Eglise romaine revivra, et les vieilles chrétientés de l'Orient se réjouiront de ce que leur sœur d'Occident leur revient, après une si longue absence et une existence si agitée.

X

Parmi les résultats que vous espérez du futur Concile dit œcuménique, vous comptez la réunion des protestants à

l'Église romaine. Vous dites, avec raison, que les protestants qui veulent rester chrétiens sentent le besoin de l'unité et qu'ils en cherchent le principe nécessaire pour échapper au rationalisme qui les envahit de toutes parts. Vous savez, dites-vous, qu'en Angleterre, beaucoup d'hommes sincères soupirent vers l'union. Nous le savons comme vous, Monseigneur. Mais qu'en concluez-vous ? « Que l'Unité vivante parlant dans *un concile de l'Église universelle* apportera à leurs yeux la suprême lumière. »

Votre Grandeur oublie que ni les protestants ni les anglicans ne regarderont votre future réunion comme *un concile de l'Eglise universelle ;* qu'ils ne l'envisageront que comme une simple cour d'honneur composée des évêques d'une fraction de l'Église, et destinée à rehausser la papauté proclamant de prétendus oracles ; qu'ils ne voient l'*unité vivante* ni dans la papauté ni dans les évêques romains ; qu'il leur est impossible d'apercevoir l'*unité* dans une Eglise qui est non-seulement en désaccord avec les siècles primitifs, mais avec elle-même, puisqu'elle a changé son enseignement selon les siècles et les circonstances ; enfin, qu'ils ne peuvent confondre, comme vous, l'union avec la soumission au joug papal.

Vous ouvrez vos bras, Monseigneur, avec amour à tous vos frères séparés. Ce sentiment honore infiniment Votre Grandeur ; mais pensez-vous que ces frères séparés se regardent tous comme des coupables, comme des enfants prodigues ? Si vous pensiez qu'il en est ainsi, vous vous tromperiez étrangement. Tous, au contraire, vous considèrent vous-mêmes, évêques romains, comme des enfants prodigues, et vous accusent d'avoir dissipé et corrompu l'héritage paternel ; d'avoir remplacé l'or de la pure doctrine par le vil étain de mauvais systèmes ; d'avoir pillé la maison paternelle, même de l'avoir souillée et ensanglantée.

Supposons, Monseigneur, qu'ils aient tort : ce serait du moins votre devoir d'écouter leurs plaintes, d'entendre leurs accusations, d'y répondre avec science et charité. Pour cela,

le pape devait les convoquer à son concile et leur laisser une liberté pleine et entière. L'a-t-il fait? Les évêques de *ces vieilles chrétientés orientales* dont vous avez parlé ; ceux des Églises anglicane et américaine; les pasteurs des Eglises protestantes ; ceux de l'Eglise *romaine* séparée, qu'on appelle *janséniste ;* les représentants des diverses fractions de l'Eglise romaine qui ne s'accordent pas avec la papauté, ont-ils été convoqués? Non. Vous leur refusez même le droit de s'asseoir à côté de vous. Vous formez un tribunal pour les condamner, sans vouloir ni les écouter ni leur répondre, et, après cela, vous leur ouvrez les bras pour les recevoir à pénitence. Est-ce sérieux, Monseigneur? et pouvez-vous croire que *vos frères séparés* soient assez simples pour se laisser prendre à une telle charité?

Vous promettez de les convaincre en exposant *la vraie doctrine.* On connaît d'avance, Monseigneur, celle que vous exposerez ; c'est précisément contre elle que protestent vos frères séparés. Comment pouvez-vous croire que vous les gagnerez en l'exposant de nouveau? Donnerez-vous les preuves à l'appui ? *Vos frères séparés* les attendent et les examineront avant de se rendre, comptez-y, Monseigneur, et ne vous bercez pas de l'illusion qu'ils s'en rapporteront aveuglément à votre parole.

Je passe sur votre prosopopée à l'adresse de l'Eglise de Pologne. On sait que, sur ce sujet, vous ne voulez pas être éclairé. Vous préférez transformer des conspirateurs en martyrs, et canoniser ceux qui ont versé le sang des orthodoxes. Donnez-vous ce plaisir, Monseigneur, si cela vous convient. Mais vos phrases onctueuses ne nous convertiront pas plus que le récit des souffrances de la fameuse Makrine, pseudo-abbesse d'un couvent qui n'a jamais existé, et martyrisée par des gens, ou qui ne l'ont jamais vue, ou que personne n'a jamais pu découvrir dans toute la Russie.

Nous aurions plus d'un récit à vous faire, qui ne serait pas à l'avantage de cette Eglise sur laquelle vous versez tant de

pleurs. Mais ce n'est pas ici le lieu, et je vous abandonne à vos douleurs inconsolables.

Vous espérez que le concile aura pour effet *le triomphe de la vérité et de la justice* en Pologne.

Quand il se sera expliqué à ce sujet, nous pourrons apprécier ses décisions. En attendant, je me permettrai de passer sur votre phrase, belle sans doute, comme toutes celles que vous donnez au public, mais dont le sens prête à mille commentaires contradictoires.

Vous terminez votre *Lettre pastorale*, Monseigneur, en disant qu'un concile est une chose si belle et si utile que personne ne doit y mettre obstacle. Je crois bien que personne ne vous gênera ; et c'est à vous qu'il appartient de prouver que votre concile sera en effet beau et utile.

J'en aurais fini avec votre œuvre si, à la dernière page, vous n'aviez mis une note qui mérite de fixer l'attention. Afin de prouver que Rome est bien *le centre du monde catholique*, vous faites la nomenclature des églises et couvents qui portent les noms des Grecs, des Goths, des Saxons, des Français, des Bourguignons, des Bretons, des Lorrains, des Espagnols, des Portugais, des Allemands, des Flamands, des Anglais, des Polonais, des Slaves, des Illyriens, des Ethiopiens, des Maronites, des Mores, enfin de toutes *les autonomies de l'Italie* (*sic*).

Cette nomenclature de peuples morts ou vivants et *des autonomies* qui sont ou ne sont plus, ne renferme pas la millième partie des autres peuples ou *autonomies*. Il suit de là d'abord, nécessairement, que le *monde catholique* est bien petit, malgré les prétentions si connues de Rome à la domination du monde entier. Ensuite, Monseigneur, de ce qu'un petit nombre de Slaves, par exemple, se sont soumis au pape et ont fondé jadis une Eglise à Rome, s'ensuit-il que les Slaves, qui sont peut-être cent millions, fassent partie de votre monde catholique? De plus, de ce qu'aux siècles passés, et à l'époque où la papauté régnait en Occident, et avait ses émissaires en Orient, des royaumes ou des pro-

vinces d'Occident, et quelques *unis* d'Orient aient voulu avoir à Rome une petite chapelle, s'ensuit-il que cette collection de chapelles qui n'ont plus, pour la plupart, leur destination primitive, prouvent que Rome soit le centre du monde catholique? Que signifient les chapelles des Goths, des Mores, etc., etc., peuples qui n'ont jamais appartenu à l'Église romaine et qui, aujourd'hui, sont absorbés par d'autres?

S'il suffit qu'une ville possède des églises des autres nations pour se prétendre le centre du monde, quelle est la capitale d'Europe ou d'Amérique qui ne le prétendra pas? Paris, par exemple, possède une église russe, est-il le centre de la Russie? il possède plusieurs églises anglaises et américaines; est-il le centre de l'Amérique et de l'Angleterre? il possède une église moldo-valaque; est-il le centre des provinces danubiennes? il possède des églises allemandes; est-il le centre de l'Allemagne? Nous pourrions prolonger cette nomenclature; mais à quoi bon?

Retirez, Monseigneur, la preuve nouvelle que vous avez inventée en faveur des prétentions de Rome; elle vous fait peu d'honneur, et n'aura pas de succès.

Vous le voyez, Monseigneur, j'ai lu votre Lettre pastorale avec la plus sérieuse attention; je vous y ai suivi pas à pas; j'y ai noté de graves erreurs historiques, des raisonnements très-défectueux, sans compter une foule d'assertions gratuites que je n'ai pas discutées pour ne pas trop étendre cette réponse.

Si, en vous reprochant des erreurs fort graves, je me suis moi-même trompé, que Votre Grandeur veuille bien s'abaisser jusqu'à Mon Humilité et m'éclairer. Si les erreurs que j'ai indiquées sont réelles, et si c'est Votre Grandeur qui s'est trompée, serait-ce trop présumer de sa bonne foi que de penser qu'elle les rétractera?

Rien n'est beau comme la vérité, Monseigneur! Si, pour la trouver, il fallait aller au bout du monde, ce serait un crime de ne pas s'y rendre. Cette vérité, je l'aime de toute mon

âme. Lorsque Rome m'a reproché des erreurs, je lui ai dit : Faites-moi voir mes erreurs et je vous bénirai de m'avoir éclairé. Rome m'a répondu : Je ne t'en indiquerai pas; mais soumets-toi ! — L'homme qui respecte l'intelligence que Dieu lui a donnée ne se soumet qu'à la vérité et au bien, émanations de Celui auquel tout être intelligent doit son adoration; mais il ne pourrait, sans crime, soumettre son intelligence à un despotisme brutal qui agit dans l'ombre parce que ses œuvres sont mauvaises. Je ne me suis pas soumis à Rome par amour de la vérité. C'est aussi par amour pour elle que j'ai discuté votre Lettre pastorale. Comme elle a déjà été et qu'elle sera encore copiée ou imitée par vos collègues dans l'épiscopat romain, j'ai cru utile de dire au public ce qu'en pense un prêtre, ami de la vérité et qui a toujours voulu être *catholique*, même lorsqu'il était *romain*. Je ne crois pas avoir manqué aux convenances en relevant vos erreurs, et je pense avoir rempli un devoir.

L'abbé Guettée.

Typ. de Rouge frères, Dunon et Fresné, rue du Four-Saint-Germain, 43.